



Actualités OFS

20 Situation économique et sociale de la population Neuchâtel, novembre 2013

Les pères engagés dans la sphère domestique et familiale

Module sur le travail non rémunéré 2010 de l'enquête suisse sur la population active

Renseignements:

Carole Liechti, OFS, Section Structure et analyses économiques, tél. 032 867 24 02

E-mail: Carole.Liechti@bfs.admin.ch

Jacqueline Schön-Bühlmann, OFS, Section Travail et vie active, tél. 032 713 64 18

E-mail: Jacqueline.Schoen-Buehlmann@bfs.admin.ch

N° de commande: 1078-1300-05

Table des matières

Résumé	5
1 Introduction	6
2 Répartition du travail au sein des ménages	7
2.1 Situation professionnelle des partenaires avec enfant(s)	7
2.2 Partage des temps de travail entre les partenaires avec enfant(s)	7
3 Qui sont les pères engagés ?	10
3.1 Caractéristiques sociodémographiques des pères engagés	11
3.2 Caractéristiques professionnelles des pères engagés	11
3.3 Caractéristiques des conjointes des pères engagés	12
3.4 Caractéristiques du ménage des pères engagés	13
4 Facteurs influençant l'engagement des pères	14
4.1 Facteurs associés à un engagement plus grand des pères dans les tâches domestiques	14
4.2 Facteurs associés à un engagement plus grand des pères dans les tâches parentales	17
Annexe	19

Résumé

Le débat sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est souvent marqué par la question de la répartition entre les femmes et les hommes du travail professionnel et des tâches domestiques et parentales. Alors que les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que par le passé à exercer une activité rémunérée, à des taux d'occupation souvent plus élevés, les hommes exercent toujours dans leur grande majorité une activité professionnelle à plein temps. La présente analyse traite des pères ou des partenaires masculins¹ engagés dans les tâches domestiques et parentales, vivant en couple dans un ménage avec enfant(s) de moins de 15 ans. Par «pères engagés», on entend les pères qui consacrent davantage de temps à ces tâches que les trois quarts de tous les pères.

L'analyse descriptive présente les caractéristiques de ces pères engagés. Celles-ci sont liées à la situation socio-démographique ou professionnelle des pères ou de leurs conjointes, à leur ménage ou aux conditions de travail des pères actifs professionnellement.

Ainsi, les pères engagés aussi bien dans les tâches domestiques que parentales sont surreprésentés parmi les pères de jeunes enfants, parmi les pères de nationalité étrangère et parmi ceux résidant en ville. Le nombre d'enfants dans le ménage ne joue par contre pas de rôle prédominant. Les pères chômeurs montrent un investissement supérieur à celui des pères exerçant une activité professionnelle. Les pères travaillant à un taux d'occupation réduit sont plus engagés que l'ensemble des pères, alors que les pères exerçant une activité indépendante se distinguent par un engagement nettement réduit. Les pères engagés dans les tâches domestiques et parentales sont surreprésentés dans les ménages recourant à une garde externe des enfants.

Certaines caractéristiques déterminent l'engagement des pères dans les tâches parentales uniquement. Ainsi, plus les pères sont jeunes, plus leur engagement dans ce type de tâches est grand. Les pères en couple mais

célibataires montrent un engagement très important dans les tâches parentales alors que l'engagement est faible dans les ménages où l'un des partenaires est divorcé ou séparé. Enfin, les pères ne travaillant jamais le samedi sont surreprésentés parmi les pères engagés dans les tâches parentales.

D'autres caractéristiques déterminent uniquement l'engagement des pères dans les tâches domestiques. Les pères effectuant du travail par équipe en rotation montrent un engagement plus grand dans ce type de tâches. Il en est de même des pères ayant une partenaire de nationalité étrangère, des pères dont la partenaire a suivi une formation tertiaire et de ceux dont la partenaire travaille à plein temps. L'investissement des pères résidant en Suisse romande est plus important que celui de ceux résidant en Suisse alémanique. En revanche, les pères exerçant une activité bénévole organisée et ceux disposant d'un revenu professionnel élevé sont sous-représentés parmi les pères engagés dans les tâches domestiques.

Pour identifier précisément les facteurs qui influent sur le temps investi par les pères, les diverses caractéristiques ont été testées au moyen d'une régression logistique. Les résultats confirment pour l'essentiel l'analyse descriptive. Le taux d'occupation du père, celui de la partenaire et l'âge de l'enfant le plus jeune influent sur la probabilité que le père fasse partie du groupe des pères engagés, tant pour les tâches domestiques que pour la prise en charge des enfants. En ce qui concerne cette dernière, il faut encore prendre en compte deux éléments: la nationalité étrangère du père et le fait qu'il ne travaille jamais le samedi. Quant à l'engagement dans les tâches domestiques, il est influencé par cinq facteurs supplémentaires, à savoir le statut d'activité du père, la branche économique dans laquelle il travaille, le modèle «travail par équipe en rotation», le fait que le père n'exerce pas d'activité bénévole organisée et que la partenaire soit de nationalité étrangère.

¹ Les 2 groupes sont commentés dans l'analyse sous la dénomination unique de «pères».

1 Introduction

La question de la répartition du temps de travail au sein des couples avec enfant(s) et de la participation des pères aux tâches domestiques et à la famille n'est pas nouvelle. Cependant, elle prend de l'importance sur la scène politique et institutionnelle à cause des mutations profondes dans la société – plus particulièrement dans la famille – survenues au cours de ces dernières années. L'augmentation du niveau de formation des femmes et en corollaire leur intérêt accru à mener une carrière professionnelle, les aspects financiers qui rendent parfois difficile le modèle «traditionnel», ainsi que les exigences de flexibilité du travail sont autant d'éléments susceptibles de modifier le partage des tâches au sein du couple et l'engagement des pères au sein de la famille.

Si de nombreuses études se sont intéressées à la question des mères, peu de travaux se sont penchés sur celle des pères. La présente étude a pour objectif d'y remédier en répondant aux questions suivantes: *Quelle est la participation des pères en couple au travail domestique et aux tâches parentales? Quelle est la répartition des temps de travail rémunéré et non rémunéré entre les partenaires avec enfant(s)? Quelles sont les caractéristiques personnelles et familiales des pères qui s'engagent le plus dans la sphère domestique et familiale?*

La première partie de cette analyse s'intéresse à la situation professionnelle et au partage des tâches entre les partenaires avec enfant(s). L'objectif est de dresser un panorama relativement large du partage des temps de travail rémunéré et non rémunéré dans les ménages familiaux mais également de mettre en lumière le rôle du père au sein de la famille et plus particulièrement, sa participation aux tâches ayant trait au ménage et à la garde des enfants.

La seconde partie de cette analyse se focalise sur les pères qui s'éloignent nettement du rôle moyen au sein du ménage, c'est-à-dire qui s'investissent le plus dans les tâches domestiques et la famille (nous les qualifierons de «pères engagés» dans la suite de la publication, cf. définition dans l'encadré 1 en page 10). L'objectif est de faire une analyse descriptive des caractéristiques personnelles et familiales de ces pères engagés et de leurs conjointes.

La troisième partie de cette analyse étudie en détail, au moyen de régressions logistiques, les facteurs associés à un engagement plus important des pères dans les tâches domestiques et parentales.

2 Répartition du travail au sein des ménages

2.1 Situation professionnelle des partenaires avec enfant(s)

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), la Suisse comptait en 2012 quelque 700'000 pères et autant de mères vivant en couple avec au moins un enfant de moins de 15 ans. 2,9% de ces pères et 25,0% de ces mères n'exerçaient pas d'activité rémunérée. Seul un sixième de ces pères (17,0%) citent comme activité principale celle d'homme au foyer. Les mères non activement professionnellement étaient près de neuf dixièmes (86,4%) à indiquer être femme au foyer.

8,0% des pères travaillent à temps partiel, contre 61,2% des mères. Les pères dans ce cas ne sont qu'un peu plus d'un quart (27,2%) à justifier leur temps partiel par la nécessité de s'occuper des enfants. Cette raison est évoquée par près de deux tiers (64,5%) des mères travaillant à temps partiel. Sur les 89,1% de pères à plein temps, près d'un cinquième (18,4%) indiquent qu'ils

préféreraient travailler à temps partiel. Parmi les 13,8% de mères travaillant à plein temps, 37,8% font part de ce souhait.

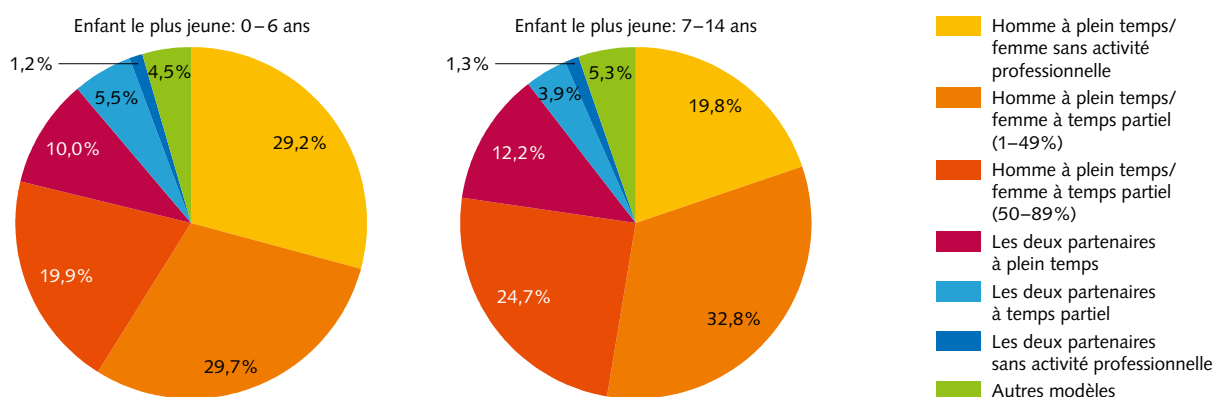
A l'inverse, un certain pourcentage de pères et de mères aimeraient travailler davantage: dans la population travaillant à temps partiel, le taux de sous-emploi était en 2012 de 13,7% chez les mères et de 1,5% chez les pères².

2.2 Partage des temps de travail entre les partenaires avec enfant(s)

Dans les ménages constitués d'un couple avec enfant(s) de moins de 15 ans, aussi bien les tâches ayant trait au ménage et à la garde des enfants que le travail rémunéré sont répartis inégalement. En 2012, le modèle d'activité professionnelle le plus fréquent entre les partenaires avec enfant(s) est celui du père qui travaille à plein temps et

Modèles d'activité professionnelle dans les couples¹ avec enfant(s) de moins de 15 ans, en 2012

G 1



¹ La femme entre 25 et 63 ans/l'homme entre 25 et 64 ans, sans chômeurs/chômeuses au sens du BIT.

² Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées qui présentent une durée normale de travail inférieure à 90% de la durée normale de travail dans les entreprises, qui souhaitent travailler davantage et qui pourraient prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

de la mère qui travaille à temps partiel. C'est celui d'un ménage familial sur deux ayant au moins un enfant de moins de 7 ans et d'un peu plus d'un ménage sur deux ayant un ou des enfants âgés de 7 à 14 ans. Le modèle dit traditionnel, où l'homme travaille à plein temps et la femme n'exerce pas d'activité professionnelle, ne concerne plus que 29,2% des ménages dont le plus jeune enfant a moins de 7 ans. Dans seulement 5,5% des couples dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans et 3,9% de ceux dont l'âge du plus jeune enfant se situe entre 7 et 14 ans, les deux partenaires travaillent à temps partiel.

Si l'emploi à plein temps prédomine largement dans les trajectoires masculines, les parcours féminins, quant à eux, sont plus mixtes. Lorsqu'il y a un ou des enfants de moins de 7 ans dans le ménage, 29,7% des mères renoncent à toute activité professionnelle, 57,2% travaillent à temps partiel et 13,1% à plein temps. A mesure que les enfants grandissent, les mères augmentent leur engagement professionnel. Ainsi, seules 18,0% de celles dont l'enfant le plus jeune est âgé de 7 à 14 ans n'ont pas d'activité professionnelle, 67,2% travaillent à temps partiel et 14,9% travaillent à plein temps.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie régulièrement sur son portail Statistique Suisse des indicateurs sur le travail domestique et parental. Une analyse des changements survenus entre 1997 et 2007 montre une forte progression du temps que les pères consacrent à ces tâches (+ 7,2 heures par semaine). Le nombre d'heures qu'ils passent avec leurs enfants notamment est relativement élevé³.

L'analyse détaillée du temps consacré par les pères et les mères en couple aux tâches domestiques et parentales révèle cependant l'inégalité persistante dans la répartition des tâches au sein des ménages familiaux. Plus des trois quarts des mères vivant en couple et avec enfant(s) de moins de 15 ans assument la responsabilité principale du travail au sein du ménage. Peu nombreux sont les partenaires qui se partagent de manière équitable la responsabilité pour les tâches ayant trait au ménage et à la prise en charge des enfants (18,0% des couples dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans et 16,1% des couples dont l'enfant le plus jeune est âgé de 7 à 14 ans). Ainsi, la part des pères qui assume la responsabilité principale du travail au sein du ménage est très faible, et ce, quel que soit l'âge du plus jeune enfant.

Dans l'ensemble, les mères consacrent presque deux fois plus de temps que les pères aux tâches domestiques et parentales et ce, quel que soit l'âge du plus jeune enfant. Lorsque l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans, les mères passent près de 55,6 heures en moyenne par semaine à l'exécution de ces dernières, contre 29,4 heures pour les pères. Quant aux couples dont l'enfant le plus jeune est âgé de 7 à 14 ans, avec 44,4 heures par semaine en moyenne contre 22,2 heures pour les pères, les mères assument ici aussi la part la plus importante du travail au sein du ménage.

L'évaluation subjective quant à la répartition du travail domestique montre des divergences entre les sexes: en 2011, 84,8% des hommes étaient très satisfaits de la répartition des tâches domestiques, contre seulement 69,4% environ des femmes⁴.

Par ailleurs, on constate une forte hétérogénéité de la contribution des pères en fonction de la nature des activités. Le nombre d'heures respectifs des mères avec partenaire élevant un enfant de moins de 7 ans se révèle davantage élevé que celui des pères pour la plupart des activités domestiques et parentales (à l'exception des travaux administratifs et manuels). Le nombre d'heures respectives des pères dans la même situation familiale se montre le plus élevé dans la prise en charge et les soins aux enfants.

T1 Nombre d'heures consacrées au travail domestique et familial selon le type d'activité, en 2010

Mères et pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans, en heures par semaine

	Mères	Pères
Total	55,6	29,4
Préparer les repas	9,2	3,7
Laver la vaisselle, la ranger, mettre la table	3,7	2,0
Faire les achats	3,3	2,1
Nettoyer, ranger, faire les lits, etc.	6,6	1,8
Faire la lessive, repasser	3,3	0,6
Travaux manuels	0,7	2,0
Animaux, plantes, jardinage	1,9	1,4
Travaux administratifs	1,2	1,3
Nourrir les petits enfants, les laver, les coucher	10,2	4,8
Jouer avec les enfants, faire les devoirs avec eux	13,9	9,3
Accompagner les enfants, les amener quelque part	1,7	1,1

Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

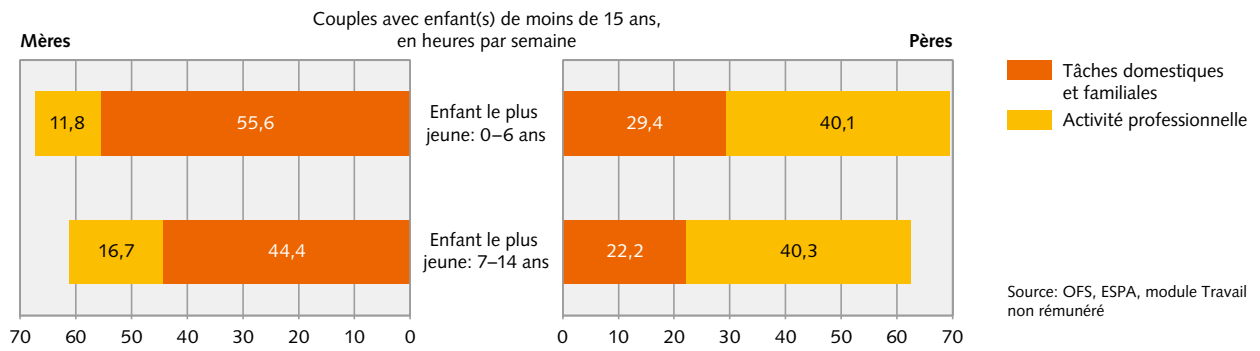
³ Cf. Jacqueline Schön-Bühlmann: Temps consacré au travail domestique et familial: évolutions de 1997 à 2007. Comparaison des résultats de 1997, 2000, 2004 et 2007 du module «Travail non rémunéré» de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). OFS, Neuchâtel 2009.

⁴ Source: OFS: Enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/03/blank/key/09/01.html

Bien que les rôles entre les partenaires soient fortement différenciés, la charge de travail totale (professionnel, domestique et parental) par semaine qui incombe aux pères et aux mères en couple est quasiment la même et ce, quel que soit l'âge du plus jeune enfant. Chez les couples dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans, les mères travaillent en moyenne 67,4 heures par semaine et les pères 69,5 heures. Parmi ceux dont l'enfant le plus jeune est âgé de 7 à 14 ans, les mères travaillent en moyenne 61,1 heures par semaines et les pères 62,5 heures.

Nombre d'heures consacrées au travail domestique et familial et à l'activité professionnelle¹, en 2010

G 2



¹ Seulement personnes en âge d'exercer une activité professionnelle (femmes de 15 à 63 ans, hommes de 15 à 64 ans).

3 Qui sont les pères engagés ?

Afin d'analyser les situations susceptibles d'engendrer une participation plus grande des pères aux tâches ayant trait au ménage et à la garde des enfants, l'étude dresse une vue d'ensemble des pères engagés⁵ selon différentes caractéristiques (âge, état civil, statut sur le marché du travail, taux d'occupation de la conjointe, niveau de formation de la conjointe, revenu du ménage, etc.). Dans ce chapitre, sont présentées uniquement les caractéristiques pour lesquelles les différences sont significatives (pour les autres, voir le tableau TA en annexe).

Encadré 1

Source et enquête

L'étude a été réalisée à partir de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Plus particulièrement à partir du module sur le travail non rémunéré mené en 2010⁶. L'ESPA est réalisée auprès des ménages tous les ans depuis 1991 et s'intéresse principalement aux personnes qui exercent une activité professionnelle afin de fournir des indications sur leurs comportements en termes d'emploi. La population cible est la population résidente permanente de 15 ans et plus. Cette enquête par échantillonnage est réalisée par téléphone et se base sur un échantillon d'environ 105'000 personnes⁷. Le module sur le travail non rémunéré a été conduit sur un sous-échantillon de 25'000 personnes environ.

Définition des tâches domestiques et parentales

Le module sur le travail non rémunéré répertorie 12 activités liées au ménage et à la famille. Pour les besoins de l'étude, 8 activités ont été regroupées en deux groupes, celles qui font référence à des tâches domestiques et celles qui font référence à des tâches parentales. Ainsi, le concept de «tâches domestiques» englobe les cinq activités suivantes: préparer les repas; laver et ranger la vaisselle, mettre la table; faire les achats; nettoyer, ranger; faire la lessive, repasser. Le concept de «tâches parentales» englobe, quant à lui, les trois activités suivantes: nourrir les jeunes enfants, les laver; jouer avec les enfants, faire les devoirs; accompagner les enfants, les emmener quelque part.

Définition des pères engagés

Dans la présente étude, les pères engagés représentent les hommes en couple qui vivent avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans (que ce soit son propre enfant ou celui de la partenaire)⁸ et dont le temps consacré aux activités domestiques et parentales est supérieur au temps du troisième quartile de l'ensemble des pères de l'échantillon (ce qui revient à retenir le quart des pères consacrant le plus d'heures à ces activités). Ce seuil est calculé pour chaque jour de référence pour lequel le père a répondu parce que l'investissement des pères dans le travail domestique et parental est très différent selon le jour de la semaine considéré.

T2 Moyenne d'heures par jour de la semaine du 3^e quartile selon le jour de référence, en 2010

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans

Jour de référence	Tâches domestiques	Tâches parentales
Lundi	1,58	1,75
Mardi	1,50	1,75
Mercredi	1,58	2,00
Jeudi	1,75	1,67
Vendredi	1,55	2,00
Samedi	3,25	4,00
Dimanche	2,50	4,50

Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

Exemple de lecture: en ce qui concerne les tâches domestiques exécutées le lundi, un quart des pères y ont consacré 1,58 heures ou plus. Les pères qui dépassent ce seuil, c'est-à-dire qui y ont consacré plus d'1,58 heures sont considérés comme des pères engagés.

⁵ Définition des pères engagés dans l'encadré 1

⁶ Plus d'informations sur le module «Travail non rémunéré» sont disponibles sur le site internet de l'OFS: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/ua_sake/01.html

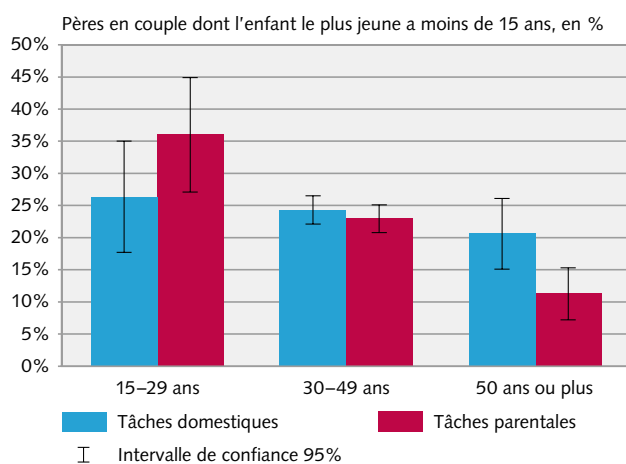
⁷ La fiche descriptive de l'ESPA est consultable sur le site de l'OFS: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/enquete_suisse_sur/uebersicht.html

⁸ Les 2 groupes sont commentés dans l'analyse sous la dénomination unique de «pères».

3.1 Caractéristiques sociodémographiques des pères engagés

La propension d'être un père engagé dans les tâches parentales diverge en fonction du groupe d'âge considéré. Ainsi, les pères qui s'investissent le plus sont surreprésentés parmi le groupe d'âges des moins de 30 ans (36,0%). La part des pères engagés dans les tâches parentales diminue dans les tranches d'âge supérieures. En effet, ces derniers sont nettement sous-représentés dans le groupe d'âge des 50 ans et plus (11,3%). Ceci n'est pas étonnant en soi: la moyenne d'âge des enfants est aussi liée à celle des pères.

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon le groupe d'âges, en 2010 G 3



Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

Les pères engagés dans les tâches parentales sont sous-représentés parmi les pères divorcés ou séparés (12,8%) et vivant dans une famille recomposée. Les pères mariés (22,1%) et les pères vivant en couple mais célibataires (32,5%) sont quant à eux nettement plus engagés dans ces tâches.

Les pères qui sont de nationalité étrangère sont proportionnellement plus nombreux à être engagés dans les tâches domestiques et parentales que les pères de nationalité suisse. En effet, 29,2% des pères étrangers sont des pères engagés dans les tâches domestiques et 27,1% dans les tâches parentales. Parmi les pères suisses, 21,5% sont des pères engagés dans les tâches domestiques et 20,1% dans les tâches parentales.

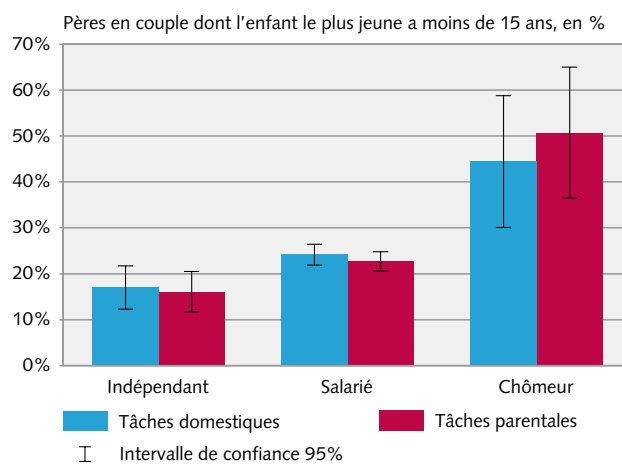
Concernant le niveau de formation, les différences sont assez faibles et non significatives aussi bien pour les tâches domestiques que parentales.

3.2 Caractéristiques professionnelles des pères engagés

La situation professionnelle des pères semble avoir une influence sur l'engagement. En effet, les pères engagés dans les tâches domestiques et parentales sont nettement surreprésentés chez les chômeurs (au sens du Bureau international du Travail; 44,4% pour les tâches domestiques et 50,7% pour les tâches parentales).

Chez les salariés les parts respectives sont de 24,2% et 22,7%. Les pères engagés sont nettement sous-représentés chez les indépendants (17,0% et 16,1%).

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon le statut d'activité, en 2010 G 4



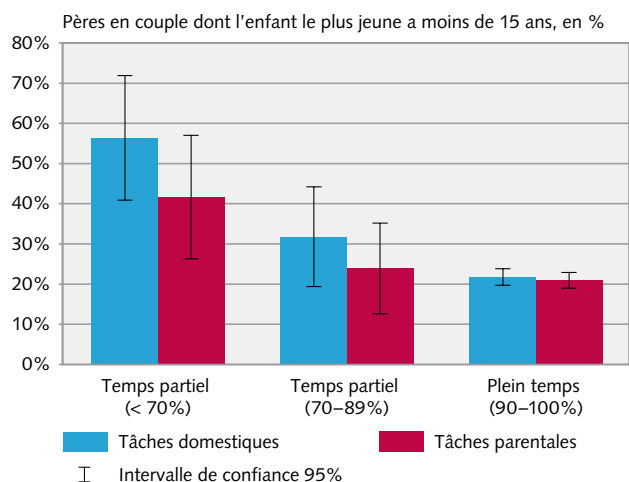
Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

Toujours concernant la situation professionnelle, les résultats indiquent que les pères engagés dans les tâches domestiques sont surreprésentés parmi les sections économiques de l'enseignement (35,2%), du transport et de l'entreposage (36,1%), des arts, loisirs, ménages privés (34,8%) et de l'hébergement et restauration (33,9%) comparativement aux pères travaillant dans l'agriculture, sylviculture (10,4%), dans la construction (16,0%) et dans les activités financières et d'assurance (13,2%). Les différences sont moins significatives concernant les tâches parentales et seuls les pères de la section économique de l'agriculture et de la sylviculture (9,1%) se distinguent en règle générale par une sous-représentation de pères engagés.

Les pères engagés dans les tâches parentales sont surreprésentés chez les pères ayant un taux d'occupation faible (taux inférieur à 70%: 41,7%). A mesure que le taux d'occupation augmente, leur part diminue et seuls 21,0% des pères qui travaillent à plein temps sont des pères engagés dans les tâches parentales.

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon le taux d'occupation, en 2010 G 5



Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

Concernant les jours de travail, la part des pères engagés dans les tâches parentales est plus élevée parmi ceux qui déclarent ne jamais travailler le samedi (25,1%). Quant au fait de travailler par équipe en rotation, il semble favoriser l'investissement des pères dans les tâches domestiques (35,0% de pères engagés).

Finalement, les pères engagés dans du travail bénévole organisé (17,7%) et ceux disposant d'un revenu professionnel élevé s'impliquent nettement moins dans les tâches domestiques (19,1%).

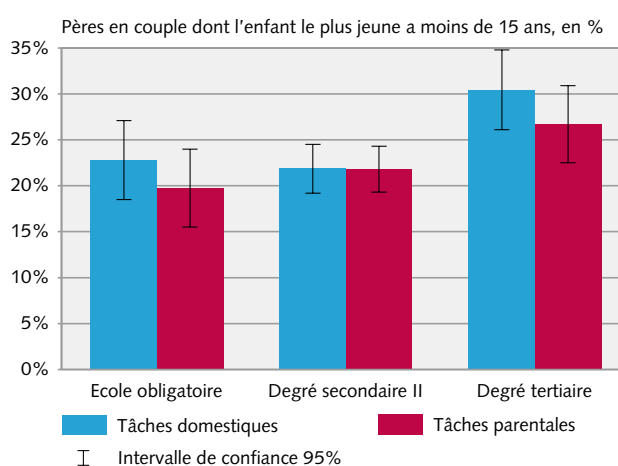
Les autres variables concernant la situation professionnelle ne montrent pas de différences significatives (voir le tableau TA en annexe).

3.3 Caractéristiques des conjointes des pères engagés

Les variables concernant l'état civil et la nationalité de la conjointe présentent les mêmes résultats que pour les pères, à savoir un engagement moindre dans les tâches parentales lorsque la conjointe est divorcée ou séparée et un engagement plus grand dans les tâches domestiques lorsque la conjointe est de nationalité étrangère.

L'analyse du niveau de formation de la conjointe indique que les pères dont la conjointe dispose d'un niveau de formation secondaire II (apprentissage, maturité) sont relativement moins nombreux à être engagés dans les tâches domestiques que ceux dont la conjointe est titulaire d'un diplôme du degré tertiaire (Université, HES/HEP, formation professionnelle supérieure: 21,9% contre 30,4%).

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon le niveau de formation de la conjointe, en 2010 G 6

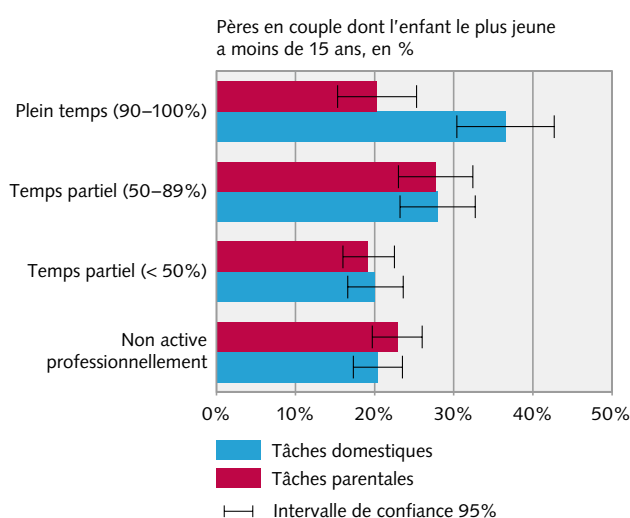


Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

Un travail à plein temps chez la conjointe favorise la participation des pères au travail domestique. En effet, 36,6% des pères dont la conjointe travaille à 90% ou plus sont engagés dans les tâches domestiques. La propension d'être un père engagé dans les tâches domestiques diminue au fur et à mesure que le taux d'occupation de la conjointe devient moins important. Ils représentent encore 28,0% des pères dont la conjointe travaille entre 50% et 89%, mais plus que 20,1% des pères dont la conjointe travaille à moins de 50% et, 20,4% des pères dont la conjointe est non active professionnellement.

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon le taux d'occupation de la conjointe, en 2010 G 7



Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

La proportion des pères engagés dans les tâches parentales est la plus haute si la conjointe a un taux d'occupation entre 50% et 89% et la plus basse si elle a un taux d'occupation inférieur à 50% (27,7% contre 19,2%).

3.4 Caractéristiques du ménage des pères engagés

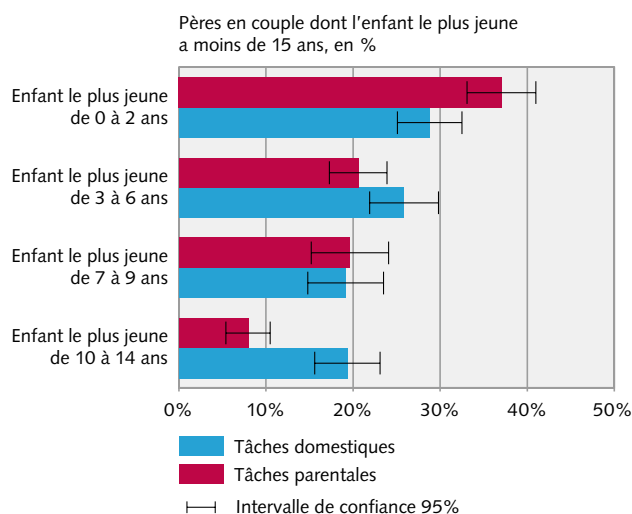
Les caractéristiques liées au ménage indiquent que les pères engagés ne se répartissent pas de manière égale en fonction de l'âge du plus jeune enfant vivant dans le ménage. Les pères engagés dans les tâches domestiques et parentales sont surreprésentés dans les ménages comptant un enfant de moins de 3 ans (tâches domestiques: 28,8%; tâches parentales: 37,1%). Les pères engagés dans les tâches parentales sont clairement sous-représentés lorsque l'enfant le plus jeune a entre 10 et 14 ans (8,0%).

Les données mettent également en évidence que les ménages qui ont recours à une garde régulière des enfants comportent une part plus grande de pères engagés que ceux qui y renoncent (tâches domestiques: 30,1%; tâches parentales: 30,3%). On peut supposer ici que les couples qui déclarent avoir recours à l'accueil extrafamilial des enfants sont plus susceptibles de faire partie d'un ménage où la partenaire exerce une activité professionnelle (avec un taux d'occupation relativement haut).

La région de domicile a également un lien avec l'implication des pères dans la sphère domestique et familiale. D'une part, les pères engagés dans les tâches domestiques sont surreprésentés en Suisse romande (29,2%) comparativement à la Suisse alémanique (22,4%). D'autre part, les pères vivant en ville sont plus impliqués aussi bien dans les tâches domestiques (30,2%) que parentales (27,2%).

Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales selon l'âge du plus jeune enfant, en 2010

G 8



Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

© OFS

4 Facteurs influençant l'engagement des pères

Ce dernier chapitre s'intéresse, au moyen de régressions logistiques, aux facteurs associés à un engagement plus important des pères dans les tâches domestiques et parentales. Ainsi, cette partie éclaire les situations qui encouragent l'engagement paternel et celles qui ne le favorisent plutôt pas.

Encadré 2

Régression logistique

L'analyse des facteurs associés à la probabilité d'être un père engagé est effectuée au moyen d'une régression logistique qui se base sur un choix de variables explicatives du chapitre 3. Pour chaque caractéristique, les effets sont étudiés par rapport à une situation de référence. Le rapport de cote (odds ratio) est le rapport de la cote de l'événement (ici le fait d'être un père engagé) dans le groupe traité (ex: les indépendants) divisé par la cote de l'événement dans le groupe de référence (ex: les salariés). Un rapport de cote varie de 0 à l'infini. Un rapport de cote de 1 indique une absence d'effet. S'il est supérieur à l'unité, l'effet est au bénéfice du groupe traité, tandis qu'il est au bénéfice du groupe de référence si le rapport de cote est inférieur à 1. Plus le rapport de cote est éloigné de l'unité, plus l'effet est important.

Par exemple, pour les pères engagés dans les tâches domestiques, le rapport de cote associé à la modalité «indépendant vs salarié» de la variable «statut d'activité» est égal à 0,48. Ce rapport indique que les salariés sont plus susceptibles que les indépendants de réaliser l'événement étudié, et donc d'être des pères engagés. Les résultats complets de ce modèle figurent dans le tableau T3 en ce qui concerne l'investissement paternel dans les tâches domestiques et le tableau T4 pour l'investissement dans les tâches parentales.

4.1 Facteurs associés à un engagement plus grand des pères dans les tâches domestiques

Parmi les variables testées dans l'analyse de régression logistique, huit sont retenues au final comme explicatives des probabilités d'être un père engagé dans les tâches domestiques. Cinq touchent aux caractéristiques des pères, deux à celles de leurs conjointes et une à celles des ménages (voir tableau T3).

4.1.1 Caractéristiques des pères engagés

Dans ce contexte, cinq variables se sont montrées significatives dans notre modèle: le statut d'activité, la section économique⁹, le taux d'occupation, le fait de travailler par équipe en rotation ou non et le fait d'exercer ou non une activité honorifique ou de bénévolat.

Parmi les facteurs mis en évidence par le modèle logistique, le statut d'activité apparaît comme étant déterminant de l'investissement paternel. Les pères salariés (modalité de référence) sont plus enclins que les pères indépendants (y compris employés de leur propre entreprise) à participer davantage aux tâches ayant trait au ménage (odds ratio = 0,48).

La propension des pères à assumer une part plus importante des tâches domestiques est, par ailleurs, associée à la section économique. De manière générale, les pères qui travaillent dans l'enseignement ont tendance à assumer une part plus importante des tâches ayant trait au ménage. Les pères enseignants (modalité de référence présentant donc un odds ratio = 1,00) se distinguent de manière significative des pères agriculteurs ou sylviculteurs (odds ratio = 0,27), des pères qui travaillent dans le secteur des activités industrielles, production d'énergie (odds ratio = 0,53), de la construction (odds ratio = 0,34) et de ceux qui travaillent dans le secteur des activités financières et d'assurance (odds ratio = 0,34).

⁹ Selon la nomenclature générale des activités économiques NOGA

Le taux d'occupation des pères a une influence statistiquement significative sur leur engagement dans les tâches domestiques. Le fait de travailler à un taux d'occupation faible (<70%; modalité de référence) plutôt qu'à un taux d'occupation entre 70–89% ou à plein temps augmente la probabilité d'être un père engagé (odds ratios de 0,34 et 0,22).

Le modèle de l'investissement paternel montre également que les pères qui travaillent par équipe en rotation (modalité de référence) sont plus susceptibles que ceux qui ne travaillent pas en rotation d'être des pères engagés dans les tâches domestiques (odds ratio = 0,59).

Enfin, il est plus probable que les pères participent davantage aux tâches domestiques lorsqu'ils n'exercent pas une activité de bénévolat organisé (modalité de référence; odds ratio pour ceux qui exercent une activité de bénévolat = 0,71).

4.1.2 Caractéristiques des conjointes des pères engagés

Certaines caractéristiques liées à la partenaire ont également un effet sur l'engagement des pères dans les tâches domestiques: le taux d'occupation et la nationalité.

Ainsi, les pères dont la conjointe travaille à plein temps (modalité de référence), comparés à ceux dont la conjointe est non active professionnellement (odds ratio = 0,42) et ceux dont la conjointe travaille à moins de 50% (odds ratio = 0,48), sont davantage enclins à prendre en charge une part plus importante des tâches ayant trait au ménage.

De manière générale, les pères dont la conjointe est de nationalité étrangère (modalité de référence) sont plus susceptibles d'être engagés dans les tâches domestiques que les pères dont la conjointe est suisse (odds ratio = 0,71). En revanche, la nationalité du père n'a pas été retenue comme significative dans le modèle.

4.1.3 Caractéristiques du ménage des pères engagés

Les données mettent également en évidence que l'âge du plus jeune enfant a une influence significative sur l'engagement des pères dans la sphère domestique. Cette propension diminue avec l'avancée en âge de l'enfant (on considère l'âge du plus jeune enfant dans le ménage). Ainsi, les pères avec un enfant de moins de 3 ans (modalité de référence) sont plus susceptibles d'être engagés que les pères avec un enfant âgé de 7 à 9 ans ou de 10 à 14 ans (odds ratios de 0,59 et 0,55). Les résultats ne montrent pas de différence significative entre les pères dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans et ceux dont ce dernier a entre 3 et 6 ans.

T3 Régression logistique sur les facteurs influençant la participation des pères aux tâches domestiques, en 2010

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

Variable expliquée: 1 = être un père engagé 0 = ne pas être un père engagé	Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 95%	
Statut d'activité: Modalité de référence: Salarié¹			
Indépendant	0,48	0,30–0,76	
Chômeur au sens du BIT	0,73	0,07–40,43	
En formation, apprentissage	2,95	0,25–34,41	
Homme au foyer	5,96	0,22–160,81	
Section économique (NOGA): Modalité de référence: Enseignement			
Agriculture, sylviculture	0,27	0,09–0,83	
Activité industrielle, prod. d'énergie	0,53	0,28–0,99	
Construction	0,34	0,17–0,70	
Commerce, réparation	0,54	0,28–1,06	
Transports et entreposage	1,04	0,50–2,17	
Hébergement et restauration	0,78	0,35–1,72	
Information et communication	0,79	0,32–1,94	
Activités financières et d'assurance	0,34	0,16–0,71	
Immobilier, activités administratives	0,81	0,34–1,92	
Act. spécialisées, scient. et techniques	0,81	0,40–1,64	
Administration publique, act. extra-terr.	0,58	0,25–1,32	
Santé humaine et action sociale	0,68	0,33–1,42	
Arts, loisirs, ménages privés, autres	0,96	0,41–2,27	
Taux d'occupation: Modalité de référence: Temps partiel (<70%)			
Temps partiel (70–89%)	0,34	0,14–0,83	
Plein temps (>=90%)	0,22	0,11–0,44	
Travail par équipe en rotation: Modalité de référence: Oui			
Ne travaille pas par équipe en rotation	0,59	0,42–0,82	
Travail bénévole organisé: Modalité de référence: Non			
Travail bénévole organisé	0,71	0,52–0,97	
Taux d'occupation de la conjointe: Modalité de référence: Occupation de la conjointe >=90%			
Conjointe sans activité professionnelle	0,42	0,30–0,61	
Occupation de la conjointe < de 50%	0,48	0,33–0,71	
Occupation de la conjointe de 50 à 89%	0,70	0,48–1,03	
Nationalité de la conjointe: Modalité de référence: Conjointe de nationalité étrangère			
Conjointe de nationalité suisse	0,71	0,55–0,92	
L'âge de l'enfant le plus jeune: Modalité de référence: Enfant le plus jeune de 0 à 2 ans			
Enfant le plus jeune de 3 à 6 ans	0,86	0,64–1,15	
Enfant le plus jeune de 7 à 9 ans	0,59	0,41–0,84	
Enfant le plus jeune de 10 à 14 ans	0,55	0,40–0,76	
Test d'hypothèse sur le modèle complet			
	Wald Chi-Square	Degrés de liberté	Pr>ChiSQ
Rapport de vraisemblance	67 206,0	39	<,0001
Test «score»	67 322,6	39	<,0001
Test de Wald	1 554,4	39	<,0001
Effet des variables dans le modèle			
	Wald Chi-Square	Degrés de liberté	Pr>ChiSQ
Statut d'activité ¹	22,1	6	0,0012
Section économique (NOGA)	370,4	15	<,0001
Taux d'occupation	23,5	3	<,0001
Travail par équipe en rotation	10,5	3	0,0148
Travail bénévole organisé	1 020,7	3	<,0001
Taux d'occupation de la conjointe	26,7	4	<,0001
Nationalité de la conjointe	7,3	2	0,0264
L'âge de l'enfant le plus jeune	17,6	3	0,0005

¹ Définition sociologique: les salariés dans leur propre entreprise comptent comme des indépendants.

Exemple de lecture: Le rapport de cote (odds ratio) est le rapport de la cote de l'événement (ici le fait d'être un père engagé) dans le groupe traité (ex: les indépendants) divisé par la cote de l'événement dans le groupe de référence (ex: les salariés). Un rapport de cote varie de 0 à l'infini. Un rapport de cote de 1 indique une absence d'effet. S'il est supérieur à l'unité, l'effet est au bénéfice du groupe traité, tandis qu'il est au bénéfice du groupe de référence si le rapport de cote est inférieur à 1. Plus le rapport de cote est éloigné de l'unité, plus l'effet est important. Par exemple, pour les pères engagés dans les tâches domestiques, le rapport de cote associé à la modalité «indépendant vs salarié» de la variable «statut d'activité» est égal à 0,48. Ce rapport indique que les salariés sont plus susceptibles que les indépendants de réaliser l'événement étudié, et donc d'être des pères engagés.

Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

4.2 Facteurs associés à un engagement plus grand des pères dans les tâches parentales

Parmi les variables testées dans l'analyse de régression logistique, cinq sont retenues au final comme explicatives des probabilités d'être un père engagé dans les tâches parentales. Trois touchent aux caractéristiques des pères, une à celles de leurs conjointes et une à celles de leurs ménages (voir tableau T 4).

4.2.1 Caractéristiques des pères engagés

Trois variables des pères se sont montrées significatives dans notre modèle: la nationalité, le taux d'occupation et le fait de travailler ou non le samedi.

Les pères de nationalité étrangère (modalité de référence) sont plus susceptibles que les pères de nationalité suisse d'être engagés dans les tâches parentales (odds ratio = 0,78).

Le taux d'occupation a une influence statistiquement significative sur l'engagement, la propension d'être un père engagé dans les tâches parentales baissant à mesure que le taux d'occupation augmente. Ainsi, les pères qui travaillent à moins de 70% (modalité de référence) sont plus susceptibles d'être engagés dans les tâches parentales que ceux qui travaillent à un taux d'occupation qui se situe entre 70 et 89% ou à plein temps (odds ratios de 0,30 et 0,33).

Les pères engagés dans les tâches parentales semblent mieux s'accommoder d'horaires de travail standards. En effet, les pères qui déclarent ne jamais travailler le samedi (modalité de référence) sont davantage enclins à passer plus de temps auprès de leurs enfants que les pères qui travaillent parfois le samedi et que ceux qui travaillent habituellement le samedi (odds ratio de 0,74 et 0,64).

4.2.2 Caractéristiques des conjointes des pères engagés

Le taux d'occupation de la conjointe a une influence statistiquement significative sur l'investissement des pères dans les tâches parentales. Ainsi, les pères dont la conjointe travaille à un taux d'occupation compris entre 50–89% (modalité de référence) sont davantage enclins à prendre en charge une part plus importante des tâches ayant trait aux enfants. Ils se distinguent significativement des pères dont la conjointe est non active professionnellement (odds ratio = 0,59), de ceux dont la conjointe travaille à moins de 50% (odds ratio = 0,63) ou à temps complet (odds ratio = 0,62).

4.2.3 Caractéristiques du ménage des pères engagés

Finalement, la propension d'être un père engagé dans les tâches parentales diminue avec l'avancée en âge de l'enfant. Si l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans (modalité de référence), la propension d'être un père engagé est plus grande que celle des pères dont le plus jeune enfant est âgé de 3 à 6 ans (odds ratio = 0,44), de 7 à 9 ans (odds ratio = 0,40) ou de 10 à 14 ans (odds ratio = 0,14).

T4 Régression logistique sur les facteurs influençant la participation des pères aux tâches parentales, en 2010

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

Variable expliquée: 1=être un père engagé 0=ne pas être un père engagé	Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 95%	
Nationalité: Modalité de référence: Nationalité étrangère			
Nationalité suisse	0,78	0,62–0,99	
Taux d'occupation: Modalité de référence: Temps partiel (<70%)			
Temps partiel (70–89%)	0,30	0,12–0,74	
Plein temps (>=90%)	0,33	0,17–0,64	
Travail le samedi: Modalité de référence: Ne travaille jamais le samedi			
Travaille parfois le samedi	0,74	0,56–0,98	
Travaille habituellement le samedi	0,64	0,46–0,87	
Taux d'occupation de la conjointe: Modalité de référence: Occupation de la conjointe 50–89%			
Conjointe sans activité professionnelle	0,59	0,43–0,81	
Occupation de la conjointe < de 50%	0,63	0,45–0,87	
Occupation de la conjointe 90–100%	0,62	0,41–0,93	
L'âge de l'enfant le plus jeune: Modalité de référence: Enfant le plus jeune de 0 à 2 ans			
Enfant le plus jeune de 3 à 6 ans	0,44	0,33–0,57	
Enfant le plus jeune de 7 à 9 ans	0,40	0,29–0,57	
Enfant le plus jeune de 10 à 14 ans	0,14	0,09–0,21	
Test d'hypothèse sur le modèle complet	Wald Chi-Square	Degrés de liberté	Pr>ChiSQ
Rapport de vraisemblance	68 084,2	15	<,0001
Test «score»	65 080,6	15	<,0001
Test de Wald	164,8	15	<,0001
Effet des variables dans le modèle	Wald Chi-Square	Degrés de liberté	Pr>ChiSQ
Nationalité	4,3	1	0,0371
Taux d'occupation	17,9	4	0,0013
Travail le samedi	10,0	3	0,0188
Taux d'occupation de la conjointe	13,1	4	0,0108
L'âge de l'enfant le plus jeune	107,9	3	<,0001

Exemple de lecture: L'odds ratio est le rapport de la cote de l'événement (ici le fait d'être un père engagé) dans le groupe traité (ex: pères à plein temps) divisé par la cote de l'événement dans le groupe de référence (ex: pères à temps partiel (<70%)). Un rapport de cote varie de 0 à l'infini. Un rapport de cote de 1 indique une absence d'effet. S'il est supérieur à l'unité, l'effet est au bénéfice du groupe traité, tandis qu'il est au bénéfice du groupe de référence si le rapport de cote est inférieur à 1. Plus le rapport de cote est éloigné de l'unité, plus l'effet est important. Par exemple, pour les pères engagés dans les tâches parentales, le rapport de cote associé à la modalité «Plein temps vs temps partiel <70%» de la variable «Taux d'occupation du père» est égal à 0,33. Ce rapport indique que les pères à temps partiel (<70%) sont plus susceptibles que les pères à plein temps de réaliser l'événement étudié, et donc d'être des pères engagés.

Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré



Annexe

TA Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales, en 2010

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

	Tâches domestiques			Tâches parentales		
	En %	Intervalle de confiance 95%		En %	Intervalle de confiance 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Total	24,0	22,0	26,0	22,4	20,5	24,3
Caractéristiques sociodémographiques des pères engagés						
<i>Groupes d'âge</i>						
15–29 ans	(26,3)	17,7	35,0	36,0	27,1	44,9
30–49 ans	24,3	22,1	26,5	23,0	20,8	25,1
50 ans ou plus	20,6	15,1	26,1	(11,3)	7,2	15,3
<i>Etat civil</i>						
Célibataire	(33,2)	23,2	43,3	(32,5)	23,0	41,9
Marié	23,2	21,2	25,2	22,1	20,1	24,0
Séparé, divorcé, veuf	(26,9)	14,1	39,8	(12,8)	3,9	21,7
<i>Nationalité</i>						
Etrangère	29,2	26,1	32,3	27,1	24,1	30,1
Suisse	21,5	18,9	24,0	20,1	17,7	22,5
<i>Niveau de formation</i>						
Ecole obligatoire	25,0	20,3	29,8	22,7	18,0	27,5
Degré secondaire II	23,6	20,4	26,7	20,9	18,1	23,7
Degré tertiaire	24,0	21,0	27,1	23,6	20,6	26,6
Caractéristiques professionnelles des pères engagés						
<i>Statut d'activité¹</i>						
Indépendant	17,0	12,3	21,7	16,1	11,7	20,5
Salarié	24,2	21,9	26,4	22,7	20,6	24,8
Chômeur au sens du BIT	(44,4)	30,1	58,8	(50,7)	36,5	65,0
En formation, apprentissage	X			X		
Homme au foyer	(76,6)	55,1	98,1	(42,3)	16,3	68,3
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>						
Dirigeants	(18,8)	13,1	24,5	(19,2)	13,2	25,3
Professions libérales assimilées	(22,8)	8,8	36,9	(22,1)	8,9	35,3
Autres indépendants	(16,3)	11,1	21,6	(16,0)	11,1	20,9
Professions intellectuelles et d'encadrement	23,9	19,3	28,4	18,5	14,6	22,5
Professions intermédiaires	23,8	19,9	27,6	26,5	22,5	30,5
Non-manuels qualifiés: employés	(23,5)	16,1	31,0	19,6	13,7	25,6
Manuels qualifiés: ouvriers	27,4	21,0	33,8	19,7	14,7	24,7
Travailleurs non qualifiés	27,4	20,4	34,4	26,8	19,6	34,0
<i>Section économique (NOGA)</i>						
Agriculture, sylviculture	(10,4)	2,0	18,7	(9,1)	2,8	15,3
Activité industrielle, prod. d'énergie	21,7	17,6	25,9	22,1	18,0	26,3
Construction	(16,0)	11,0	21,0	22,2	16,6	27,9
Commerce, réparation	21,7	16,2	27,1	23,3	18,0	28,5
Transports et entreposage	(36,1)	26,2	46,0	(18,7)	11,5	25,9
Hébergement et restauration	(33,9)	21,7	46,1	(27,0)	16,4	37,5
Information et communication	(25,8)	12,9	38,8	(24,2)	12,2	36,2
Activités financières et d'assurance	(13,2)	8,1	18,2	(21,4)	14,5	28,3
Immobilier, activités administratives	(29,3)	17,1	41,5	(18,8)	9,5	28,1
Act. spécialisées, scient. et techniques	26,5	18,8	34,2	(23,7)	16,7	30,7
Administration publique, act. extra-terr.	(20,2)	11,6	28,8	(16,3)	8,9	23,8
Enseignement	(35,2)	24,2	46,2	(23,2)	13,8	32,6
Santé humaine et action sociale	(28,8)	19,7	37,9	(18,8)	11,0	26,6
Arts, loisirs, ménages privés, autres	(34,8)	22,1	47,6	(33,5)	19,8	47,2

¹ Définition sociologique: les salariés dans leur propre entreprise comptent comme des indépendants.

(chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

X: extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les résultats ne sont pas publiés en raison de la protection des données.

TA Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales, en 2010 (suite)

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

	Tâches domestiques			Tâches parentales		
	En %	Intervalle de confiance 95%		En %	Intervalle de confiance 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
<i>Secteur économique</i>						
Secteur I	(10,4)	(2,0)	(18,7)	(9,1)	(2,8)	15,3
Secteur II	19,7	16,5	23,0	22,2	18,8	25,5
Secteur III	25,8	23,1	28,5	22,3	19,8	24,8
Conditions de travail des pères engagés						
<i>Taux d'occupation</i>						
Temps partiel (<70%)	(56,4)	40,9	71,9	(41,7)	26,3	57,0
Temps partiel (70–89%)	(31,8)	19,4	44,2	(23,9)	12,6	35,2
Plein temps (>=90%)	21,7	19,7	23,8	21,0	19,0	22,9
<i>Nombre d'heures de travail hebdomadaires</i>						
<=42 heures	25,3	23,0	27,7	24,2	21,9	26,5
>42 heures	20,5	16,8	24,2	17,7	14,5	20,8
<i>Horaire de travail</i>						
Heures fixes ou bloquées	24,8	22,1	27,5	22,9	20,3	25,4
Base hebd., mens. ou ann. sans heures bloquées	22,8	18,7	26,9	22,1	18,2	26,1
<i>Type d'horaires quotidiens</i>						
La journée uniquement, Lu–Ve	22,2	19,7	24,8	22,6	20,1	25,0
La journée uniquement, Lu–Ve, Sa ou Di	(17,7)	11,6	23,7	(19,6)	13,8	25,4
La nuit ou le soir uniquement	(27,7)	7,5	47,9	(18,1)	1,4	34,9
La journée et le soir ou la nuit	24,4	19,0	29,9	20,7	15,8	25,5
Horaire variable	30,1	23,8	36,5	19,4	14,4	24,5
<i>Lieu du travail</i>						
A domicile	(22,2)	8,4	36,1	(19,7)	7,1	32,2
En déplacement ou sur un lieu de travail changeant	22,8	18,6	27,1	21,8	17,7	25,8
Sur un lieu de travail fixe hors du domicile	23,1	20,8	25,5	21,7	19,5	23,9
<i>Travail le samedi</i>						
Normalement	22,6	18,1	27,1	16,4	12,8	20,0
Parfois	22,0	18,3	25,7	18,0	14,8	21,2
Jamais	23,7	20,8	26,5	25,1	22,3	28,0
<i>Travail le dimanche</i>						
Normalement	26,3	19,9	32,7	16,8	11,9	21,6
Parfois	23,9	18,8	28,9	16,9	13,0	20,9
Jamais	22,4	20,1	24,8	23,3	20,9	25,6
<i>Travail effectué le soir</i>						
Normalement	23,9	19,4	28,4	19,2	15,2	23,2
Parfois	24,3	20,5	28,1	20,3	16,9	23,7
Jamais	21,9	19,1	24,7	23,4	20,6	26,2
<i>Travail effectué la nuit</i>						
Normalement	28,0	20,3	35,7	(16,0)	10,1	21,9
Parfois	26,6	20,7	32,6	20,8	15,8	25,9
Jamais	22,0	19,8	24,2	22,3	20,1	24,5
<i>Travail effectué par équipe en rotation</i>						
Oui	35,0	29,0	41,0	20,8	16,2	25,4
Non	22,1	19,7	24,5	23,0	20,6	25,4
<i>Travail bénévole organisé</i>						
Oui	17,7	13,9	21,4	20,8	16,9	24,7
Non	26,4	24,0	28,7	23,2	21,0	25,4

(chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

TA Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales, en 2010 (suite)

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

	Tâches domestiques			Tâches parentales		
	En %	Intervalle de confiance 95%		En %	Intervalle de confiance 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
<i>Travail bénévole informel</i>						
Oui	28,3	22,8	33,9	22,1	17,2	27,1
Non	23,4	21,2	25,5	22,6	20,6	24,7
<i>Revenu professionnel</i>						
Pas de revenu	26,1	20,6	31,6	27,2	21,6	32,8
Revenu faible	31,4	25,4	37,5	26,8	21,1	32,4
Revenu moyen	26,2	22,6	29,7	22,7	19,4	26,0
Revenu élevé	19,1	16,2	21,9	19,1	16,3	21,9
Caractéristiques sociodémographiques des conjointes des pères engagés						
<i>Etat civil de la conjointe</i>						
Célibataire	(30,7)	21,6	39,8	(29,9)	21,2	38,5
Mariée	23,4	21,4	25,4	22,2	20,2	24,1
Séparée, divorcée, veuve	(27,1)	13,2	41,0	(11,3)	3,8	18,7
<i>Nationalité de la conjointe</i>						
Etrangère	30,1	26,6	33,5	25,0	21,9	28,2
Suisse	21,2	18,8	23,6	21,2	18,8	23,5
<i>Niveau de formation de la conjointe</i>						
Ecole obligatoire	22,8	18,5	27,1	19,8	15,5	24,0
Degré secondaire II	21,9	19,2	24,5	21,8	19,3	24,3
Degré tertiaire	30,4	26,1	34,8	26,7	22,5	30,9
Caractéristiques professionnelles des conjointes des pères engagés						
<i>Taux d'occupation de la conjointe</i>						
Non active professionnellement	20,4	17,3	23,5	22,9	19,7	26,0
Temps partiel (<50%)	20,1	16,6	23,6	19,2	16,0	22,5
Temps partiel (50–89%)	28,0	23,2	32,7	27,7	23,0	32,4
Plein temps (>=90%)	36,6	30,4	42,7	20,3	15,3	25,3
Caractéristiques du ménage des pères engagés						
<i>Enfant le plus jeune</i>						
de 0 à 2 ans	28,8	25,1	32,5	37,1	33,1	41,0
de 3 à 6 ans	25,8	21,9	29,8	20,6	17,3	23,9
de 7 à 9 ans	19,1	14,8	23,5	19,6	15,2	24,1
de 10 à 14 ans	19,4	15,6	23,1	8,0	5,4	10,5
<i>Nombre d'enfants de < de 15 ans</i>						
1 enfant	25,0	21,9	28,1	22,3	19,3	25,2
2 enfants	22,6	19,8	25,5	22,8	20,0	25,6
3 enfants ou plus	25,3	19,1	31,5	21,6	16,2	27,0
<i>Aide d'une personne externe pour les travaux du ménage</i>						
Oui	29,4	22,6	36,3	29,5	22,6	36,4
Non	23,4	21,3	25,5	21,4	19,5	23,4
<i>Garde externe régulière des enfants</i>						
Oui	30,1	26,2	34,0	30,3	26,5	34,1
Non	21,4	19,1	23,7	19,0	16,8	21,1

(chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

TA Part de pères engagés dans les tâches domestiques et parentales, en 2010 (fin)

Pères en couple dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, en %

	Tâches domestiques			Tâches parentales		
	En %	Intervalle de confiance 95%		En %	Intervalle de confiance 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
<i>Région linguistique</i>						
Suisse alémanique	22,4	20,1	24,7	21,0	18,8	23,2
Suisse romande	29,2	24,9	33,4	26,7	22,6	30,7
Suisse italienne	(16,8)	(6,9)	(26,8)	(20,7)	(12,3)	29,2
Suisse romanche	X			X		
<i>Régions urbaines/rurales</i>						
Ville	30,2	25,9	34,5	27,2	23,1	31,3
Agglomération	23,0	20,2	25,9	21,8	19,0	24,5
Campagne	20,0	16,5	23,6	19,2	15,8	22,5
<i>Revenu du ménage</i>						
Revenu faible	23,8	20,8	26,9	23,0	20,0	26,0
Revenu moyen	27,8	23,2	32,4	23,6	19,4	27,8
Revenu élevé	22,4	18,7	26,0	21,9	18,2	25,5

(chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

X: extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les résultats ne sont pas publiés en raison de la protection des données.

Source: OFS, ESPA, module Travail non rémunéré

